

PROCES-VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 11.06.13

Personnes présentes : 23 – Voir liste annexée

Personnes excusées : 7 – Voir liste annexée

Michel Schweri, président de l'AHJ, salue les personnes présentes et relève que la participation à notre assemblée représente un bon pourcentage de l'ensemble de nos membres.

1 - **Le PV** de l'AG ordinaire du 12 juin 2012 a été adopté à l'unanimité.

2 - **Les rapports :**

a) Le rapport d'activités pour la période juin 2012- juin 2013 est accepté à l'unanimité.

b) Le rapport de la trésorière est accepté à l'unanimité.

c) Le rapport des vérificatrices des comptes est accepté à l'unanimité.

3 - **Elections :**

a) Election du comité : les membres sortant (Anne-Lise Veuthey, Odile Fioux, Michel Schweri, Bernard Laurent, Jean-Pierre Fioux, Nicole Seyfried et Isabelle Toumi se représentent ainsi que Mirko Weber et Olivier Currat qui se joignent au comité pour des thèmes ponctuels.

Les candidats-es sont élus-es à l'unanimité.

b) Election du président :

Comme annoncé l'an passé, Michel Schweri ne se représente pas. Il informe que **Jean-Pierre Fioux** accepte d'être président.

Jean-Pierre Fioux précise que d'ici deux ans une autre candidature devra être trouvée ; il faudra mettre à profit ces deux années pour trouver une ou un candidat-e. Il relève que les plus jeunes générations seraient les bienvenues.

Il remercie vivement Michel Schweri pour son investissement durant ces 4 années, et le remercie de rester au comité. Il est élu à l'unanimité.

c) Election des vérificateurs des comptes :

Nathalie Viret ne se représente pas. André Klopmann se présente et Sandra Golay poursuit. Ils sont élus à l'unanimité.

Odile Fioux poursuit la gestion de la comptabilité.

4 – **Discussions et Divers :**

a) Parc de l'Ancien Palais : Corine Goehner, membre de l'AHJ et présidente de l'association des habitants du parc de l'ancien palais(AHPAP) rappelle que les 2 fêtes organisées en mai et en automne sont prises en main par les jeunes de cette partie du quartier. Suite à la consultation de l'AHPAP sur l'aménagement du parc, le « terrain de foot » sera réaménagé en terrain multi-sports.

A noter : la ville de Genève organisera fin septembre une séance publique sur le parc de l'Ancien-Palais.

./.

./.

b) Bus 32 : il est relevé que ce bus est très souvent vide. Son parcours est tellement aberrant qu'il ne répond pas aux besoins des usagers.

c) Ligne de bus sur Carl Vogt – stationnement difficile pour les commerçants : Sandra Golay informe que des commerçants se plaignent de ne plus pouvoir décharger leur marchandise ; elle a le projet de créer une association de commerçants. Une discussion s'ensuit sur le « parking sauvage » de certains commerçants sur le square des 3 Platanes. Ce square privé est une zone piétonne réservée aux habitants et devient, du fait de ces « parkings sauvages », peu accueillant et dangereux pour les enfants qui auraient le désir d'y jouer. Tout au plus des commerçants peuvent y stationner le temps de décharger mais non pas s'y installer la journée ce qui est actuellement le cas.

d) Mobilité :

- Ecole de Médecine : peu après l'ouverture du pont Wilsdorf et la mise en place du nouveau plan de circulation, des habitants ont adressé une pétition au Gd-Conseil se plaignant de l'augmentation des bouchons aux abords des feux Ec.de Médecine/Bd C.Vogt. Le plan que l'AHJ a soutenu dès le début n'est pas celui qui est mis en place : le 30 à l'heure n'a, à ce jour, pas été accepté et la ligne de bus 27 non prévue, est venue s'ajouter en site propre. Des participants relèvent que l'on peut aujourd'hui constater une amélioration de la circulation. En fait, il faut chaque fois du temps aux automobilistes pour enregistrer un nouveau plan de circulation.

- Carrefour Bd St-Georges- rue des Deux-Ponts : Un « enfer » pour les piétons. Absurdité du plan de circulation qui dirige les voitures venant de St-Georges vers une impasse ! Conséquences, l'obligation d'aller tout droit n'est pas respectée par la majorité des automobilistes qui choisissent de tourner à gauche alors que le feu est vert pour les piétons.

- Contact avec la DGM et la ville de Genève : A l'issue de la dernière réunion (cf rapport annuel) où étaient présentes entre autre l'AHJ et l'association de parents d'élèves (APE), il a été prévu que d'ici fin juin, voire fin de l'été, un retour serait fait sur le rapport élaboré par Team Plus à partir d'une étude sur le quartier.

Jean-Baptiste Bosshard, membre de l'AHJ, mais aussi membre de l'APE propose de prendre les devants et d'adresser une lettre à la DGM avec copie à la ville de Genève pour rappeler nos attentes et ce qui avait été convenu. Cette lettre devra partir avant fin juin. Le groupe mobilité s'en charge.

- Elections de cet automne : il est suggéré d'écrire un « appel à candidature » pour le ou la futur-e candidat-e au conseil d'Etat en charge de la mobilité, sur le modèle de l'appel que le collectif d'associations avait élaboré pour le département de l'urbanisme (cf rapport annuel).

e) Collectif d'associations d'habitant-e-s de quartier, quelle suite est prévue ? : le collectif d'associations continue de se rencontrer, il n'est pas structurer en association et va rester pour le moment un collectif. Reste toutefois à trouver comment travailler efficacement (petit groupe) et en même temps ne pas se couper des personnes qui ont manifesté le désir d'être tenues au courant des activités ou actions. Actuellement le collectif travaille à la sortie d'un manifeste qui devrait être disponible pour la campagne électorale

f) Info de la part des UAC (Service social de la ville de Genève) : un réseau d'échanges de service a été mis en place par des habitant-e-s de la Jonction et de Plainpalais. Le document sera envoyé par mail à l'ensemble des membres de l'AHJ.

./.

./.

f) L'AHJ a été invitée à participer le lundi 10 juin 2013 à une réunion de la commission cantonale de lutte contre le bruit en lien avec les établissements publics. Les différents services de l'Etat tentent de se coordonner pour trouver des solutions satisfaisantes tant pour les habitants que pour les commerçants.

g) Cimetière des Rois :

A propos d'une question posée sur un projet de réaménagement de l'ouverture au public, l'information suivante est donnée :

La volonté d'ouvrir le portail du cimetière, par exemple de 6h. à 22h. et 7 jours sur 7, a été évoquée par des membres de l'AHJ invités à l'inauguration du projet Carré-Vert - ex- Artamis. D'une part, il s'agit de proposer un cheminement piétonnier agréable, à travers un cimetière-parc, qui constitue un raccourci à travers le quartier, reliant deux rues principales. D'autre part, il s'agit également de prendre en compte la forte densité de ce quartier - à laquelle le projet de Carré-Vert contribuera (plus de 270 logements et de nombreuses activités et une crèche) - en offrant un cheminement calme et sécurisé pour les enfants, les personnes âgées et tous les habitants et travailleurs de la Jonction. C'est le Seve (service des espaces verts de la Ville) qui gère cet espace et notamment ferme-ouvre le portail. Cette demande a été formulée oralement au SEVE, mais pourquoi ne pas le faire par écrit, au nom de l'AHJ ?

A l'issue de l'assemblée, un verre est offert à tous les participant-e-s.

Genève, le 19 juin 2013

Pour le comité :

Odile Fioux